

Province de Québec  
Municipalité de Val-Racine

À la séance spéciale tenue le 13 décembre 2016 à 18 h 30 au Centre Communautaire, sont présents le maire suppléant M. Pierre Brosseau et les conseillers suivants: Mme Francyne Michaud Delongchamp, Mme Angèle Rivest, M. Serge Delongchamp, Mme Karo-Lyne Lachance et M. Adrien Blouin. Tous formant quorum et siégeant sous la présidence du maire suppléant.

Mme Chantal Grégoire, directrice générale et secrétaire trésorière est aussi présente.

2016-334

DÉPÔT DE LA LETTRE DE DÉMISSION DE MME SONIA CLOUTIER AU POSTE DE MAIRESSE

Attendu que le poste de maire est vacant suite à la lettre de démission de Mme Sonia Cloutier datée du 6 décembre 2016;

Attendu que les membres du conseil doit décider s'il décrète une élection partielle afin de combler le poste de maire;

Attendu que si les conseillers ne décrètent pas une élection partielle, ils doivent dans les 30 jours de l'avis de vacance, élire l'un d'entre eux à ce poste;

Il est proposé **Mme Karo-Lyne Lachance**  
Appuyé par **M. Adrien Blouin**  
Et résolu unanimement,

De passer au vote afin de combler le poste de maire, la secrétaire-trésorière dicte la procédure de mise en candidature et de vote, le résultat du vote est le suivant :

Poste no 1	Mme Francyne Michaud Delongchamp	2 votes
Poste no 6	M. Pierre Brosseau	4 votes

M. Pierre Brosseau est élu au poste de maire jusqu'à la prochaine élection générale en 2017.

Adoptée

**La secrétaire-trésorière procède à l'assermentation de M. Pierre Brosseau au poste de maire.**

2016-335

NOMINATION DE NOUVEAUX SIGNATAIRES POUR LE COMPTE #10900 DE LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS

Il est proposé par **M. Serge Delongchamp**  
Appuyé par **Mme Karo-Lyne Lachance**  
Et résolu unanimement,

D'ajouter comme signataire du compte de la Municipalité de Val-Racine pour le « Folio 10900 » les deux membres du conseil suivants :

M. Pierre Brosseau, maire  
Mme Francyne Michaud Delongchamp, conseillère

Adoptée

2016-336

CARTE DE CRÉDIT POUR LA MUNICIPALITÉ

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

**Nous ajournons la séance spéciale, il est 19 h 14.**

**Nous reprenons la séance spéciale, il est 20 h 24.**

2016-337

VOIRIE - ADJUDICATION DU CONTRAT D'ACHAT  
POUR UNE NIVELEUSE USAGÉE - APPEL D'OFFRES  
2016-003

Attendu que nous avons reçu une (1) soumission avec l'option A (avec échange) ainsi qu'une (1) soumission avec l'option B (sans échange) et qu'elles sont toutes conformes;

Attendu que c'est Gaston Contant inc qui est le seul soumissionnaire;

Il est proposé par **Mme Angèle Rivest**  
Appuyé par **Mme Karo-Lyne Lachance**  
Et résolu unanimement,

D'accorder le contrat d'achat pour la niveleuse CHAMPION 740A à Gaston Contant inc selon les documents d'appel d'offres no 2016-003 ainsi que le prix soumissionné à la page 4 option A (avec échange) et de mandater M. Pierre Brosseau, maire et Mme Chantal Grégoire, directrice générale pour signer le contrat d'achat.

Que le contrat est conditionnel à l'approbation du règlement d'emprunt no 270 pour l'acquisition d'une niveleuse usagée;

Que le contrat est conditionnel à ce que toutes les caractéristiques demandées dans l'appel d'offres soient respectées.

Que le contrat est conditionnel à ce que les réparations soient faites comme exigées par la municipalité suite au rapport d'inspection mécanique;

Que Mme Chantal Grégoire, directrice générale est autorisée à signer tous les documents concernant l'immatriculation de ce véhicule.

Adoptée

2016-338

VOIRIE – NIVELEUSE – INSPECTION MÉCANIQUE

Attendu que nous avons reçu une soumission écrite de Strongco pour l'inspection mécanique de la niveleuse usagée;

Il est proposé **Mme Karo-Lyne Lachance**  
Appuyé par **Mme Francyne Michaud Delongchamp**  
Et résolu unanimement,

De faire inspecter la niveleuse usagée Champion 740A directement chez notre soumissionnaire « Gaston Contant inc » par Strongco au montant de 977,29 \$ incluant les taxes, le kilométrage et le déplacement selon la soumission # VALR-13122016.

Que les coûts engendrés par cette inspection sont aux frais du soumissionnaire.

Que le contrat est conditionnel à l'approbation du règlement d'emprunt no 270 pour l'acquisition d'une niveleuse usagée.

Que des personnes mandatées par la municipalité assisteront à l'inspection à titre d'observateur.

Adoptée

2016-339

AJOUTS DES POINTS SUIVANTS À L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé **Mme Francyne Michaud Delongchamp**  
Et résolu unanimement,

D'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- Entente pour l'accès au Parc national du Mont-Mégantic et Réseau Parcs Québec
- Cellulaire pour le garage municipal
- Emploi d'été Canada 2017

Adoptée

2016-340

ACCÈS AU PARC NATIONAL DU MONT-MÉGANTIC ET RÉSEAU PARCS QUÉBEC

Attendu que nous avons décidé d'accorder un remboursement de 22,50 \$ par citoyens qui se procurera une carte parc ou une carte réseau d'ici le 31 décembre 2017 pour les accès au Parc national du Mont-Mégantic et Réseau Parcs Québec par la résolution no 2016-315;

Il est proposé **M. Serge Delongchamp**  
Appuyé par **Mme Karo-Lyne Lachance**  
Et résolu unanimement,

Que le conseil municipal autorise la signature de l'entente de partenariat à intervenir entre la municipalité et la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) et que celle-ci débute le 13 décembre 2016.

Que le maire et la directrice générale sont autorisés à signer cette entente, pour et au nom de la municipalité.

Adoptée

2016-341

CELLULAIRE POUR LE GARAGE MUNICIPAL

Il est proposé **Mme Karo-Lyne Lachance**  
Appuyé par **Mme Francyne Michaud Delongchamp**  
Et résolu unanimement,

De faire l'acquisition d'un cellulaire pour un prix d'achat de 129 \$ sans forfait et d'acheter une carte d'appel de 100\$ pour une durée de 12 mois.

Adoptée

2016-342

EMPLOI D'ÉTÉ CANADA 2017

Attendu que le Comité de loisirs de Val-Racine va présenter une demande dans le cadre du Programme Emploi d'été Canada 2017 pour l'engagement d'une ressource pour le Service d'animation Estivale;

Il est proposé **Mme Karo-Lyne Lachance**  
Appuyé par **Mme Francyne Michaud Delongchamp**  
Et résolu unanimement,

Que la Municipalité de Val-Racine appuie cette demande et autorise l'utilisation de ses locaux et du parc municipal afin d'offrir le service d'animation pour les enfants pendant l'été 2017.

Adoptée

2016-343

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

**Mme Karo-Lyne Lachance** propose la fermeture de la séance, il est 21 h 04.

---

Pierre Brosseau  
Maire

Chantal Grégoire  
Directrice générale  
et secrétaire-trésorière

Je soussignée, certifie par la présente, que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil dans les résolutions no 2016-337, 2016-338, 2016-340, 2016-341.